

Responsable d'expérimentation

Le responsable d'expérimentation met en place des programmes d'essais visant l'amélioration de la production agricole (rendement, qualité des produits, respect de l'environnement) dans le domaine animal ou végétal. Le responsable d'expérimentation travaille dans un centre de recherche, un institut technique, une chambre d'agriculture ou au sein d'entreprises privées (coopérative, entreprise d'agro-fouritures). Il partage son emploi du temps entre son bureau et le terrain. Sa participation à des actions collectives (réunions techniques, colloques) implique une relative mobilité.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

3

FORMATIONS

1

Quelles sont les missions ?

Le responsable d'expérimentation élabore des protocoles expérimentaux :

- Il participe à la consultation des agriculteurs ou organise une concertation avec eux afin de recenser leurs besoins.
- Il met en œuvre une collaboration avec des chercheurs en vue de la réalisation d'un programme expérimental sur le terrain.
- Il prévoit le matériel et les méthodes utilisées pour les essais, établit le dispositif statistique, fixe les conditions générales de mise en place, et détermine les modalités de suivi (calendrier et types de mesures par exemple).
- Il valide le protocole sur le plan budgétaire et technique auprès de tous les acteurs (professionnels agricoles, chercheurs...).

Le responsable d'expérimentation veille à la réalisation du programme d'expérimentation et à la diffusion de ses résultats :

- Il transmet les plans des essais aux techniciens d'expérimentation.
- Présent à toutes les étapes du programme, il suit et fiabilise les conditions de réalisation des essais.
- Il dresse le compte rendu de l'action et émet des conseils techniques ou propose de nouvelles perspectives aux professionnels.
- Il diffuse les informations sur ses recherches à l'échelon local ou national, dans le cadre de colloques, de comités techniques ou par le biais d'articles dans la presse spécialisée par exemple.

Le responsable d'expérimentation peut également être amené à prendre partiellement en charge la gestion du personnel (recrutement, formalités administratives, relevés des heures effectuées) et la gestion budgétaire (demande de devis, état des dépenses réalisées).

Compétences et qualités

Le responsable d'expérimentation dispose de solides connaissances en agronomie ou en productions animales. Il utilise des logiciels informatiques spécifiques pour le traitement de données. Dans le cadre de collaborations, il est capable de créer un réseau de compétences et d'animer des groupes techniques. Il sait synthétiser, clarifier des problématiques, et doit pouvoir proposer des méthodologies de travail. Organisé, rigoureux, patient, il dispose de compétences en communication.

Les perspectives d'évolution

S'il développe des compétences d'encadrement et de gestion, le responsable d'expérimentation peut devenir responsable de site expérimental. Par la suite, à partir de la reconnaissance acquise dans son domaine, il pourra envisager une évolution vers des centres de recherche de taille supérieure ou vers la mise en œuvre de programmes de plus grande envergure.